

Sault St Louis 20 Fev. 1847

49608

Monsieur

Mr Davis, qui consent à épayer l'école du village pour les \$50 alloués par la Législature, m'écrit que je dois m'adresser à vous pour le qualifier. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter à ce que nous avons déjà écrit au gouvernement à ce sujet; j'ai rien à dire de plus. Les sauvages désirent une école; ils ont pétitionné le gouvernement et demandé Mr Davis; ils attendent qu'on leur accorde leur demande. Mais la maison d'école, qui paiera les frais des réparations et préparations à faire? Qui fournira les livres? Nous n'avons pas ici de fonds pour cela, par ce que nous sommes endettés, pour plusieurs années. C'est donc au gouvernement que les sauvages s'en remettent pour l'organisation de cette école, comme nous l'a dit Mr Vardon dans sa réponse à notre requête.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
avec considération

votre très humble et obéi. serv.

Jos. Marcoux *plu*